



ÉDITO

Madame, Monsieur,

Fédérer, rassembler, soutenir, stimuler, encourager... sans cesse les acteurs de notre territoire : telle est la feuille de route de notre Communauté de Communes qui œuvre au quotidien pour accompagner celles et ceux qui investissent et s'investissent chaque jour pour le Saulnois.

Car le Saulnois peut en effet être fier d'accueillir régulièrement des porteurs de projets enthousiastes et passionnés, qui osent et croient en l'avenir, en s'appuyant sur les diverses qualités de notre territoire. Les investissements passés sur les zones économiques communautaires et la dynamique d'accompagnement de ces investisseurs portent leurs fruits et se voient aujourd'hui concrètement.

L'attractivité économique ne se suffisant pas à elle seule, notre Communauté continue de développer une offre de services à votre attention, visant à garantir la qualité d'accueil et de vie des familles sur notre territoire, un accès à la culture et à une vie associative riche et vivante, à une préservation et une mise en valeur de notre environnement, tout en engageant les réflexions qui nous permettront demain d'apporter de nouvelles réponses sur les enjeux alimentaires, énergétiques et de mobilité qui sont désormais devant nous.

En cette fin d'année, permettez-moi de vous souhaiter de joyeuses fêtes.

Jérôme End



Maire de Vic-sur-Seille
Président de la Communauté
de Communes du Saulnois
Conseiller Régional du Grand Est



Directeur de la publication : Jérôme END
Délégué à la communication : Thierry SUPERNAT
Comité de Rédaction : Cécile CHAPUT, Jérôme END
et Thierry SUPERNAT

Conception éditoriale et graphique : Ebra Médias
Lorraine Franche-Comté

Crédits photos : CCS - Flypixel

Dépôt légal : à parution

Tirage : 15 000 exemplaires.

CS 841 978 380



La Communauté de Communes du Saulnois renforce son soutien à la parentalité

Engagée depuis plus de 15 ans dans l'accueil du jeune enfant, (0 à 6 ans), avec la création de 5 multi-accueils, la CCS continue d'accompagner les familles au plus près de leurs besoins.

La P'tite Vadrouille, un relais de terrain pour les assistantes maternelles mais pas que !



En 2017, une nouvelle étape est franchie avec la création du Relais Petite Enfance (RPE) itinérant, « La P'tite Vadrouille », qui œuvre pour les assistantes maternelles, les parents et futurs parents, ainsi que pour l'éveil des enfants au travers d'un programme d'animations délocalisées sur tout le territoire.

C'est un lieu d'informations, d'orientation pour les assistantes maternelles et les parents sur les différentes possibilités de garde, mais aussi pour les professionnels de la petite enfance ou les candidats aux métiers de la petite enfance. En facilitant l'accès à la formation continue des assistantes maternelles, le RPE contribue à leur professionnalisation.

Des temps collectifs d'animation pour les assistantes maternelles et les parents avec les enfants sont organisés sur différentes communes. Des réunions d'informations et des ateliers en lien avec la petite enfance et la parentalité complètent les missions de ce service. (Journées de la Petite enfance, forums, ateliers...).

Contact : Christelle COLLET
03 87 01 17 88 - rpe@cc-saulnois.fr

De nouvelles actions pour les parents

Depuis 2020, la CCS s'engage également pour les familles sur le volet du « Soutien à la parentalité », en allant plus loin que la facilitation des modes de garde des jeunes enfants. Dans ce cadre, elle entend accompagner les parents dans leur rôle de premier éducateur de leur enfant, notamment par des actions d'écoute, de soutien, de conseils et d'informations, favoriser l'entraide et l'échange entre parents et aider les familles pour mieux prévenir les difficultés auxquelles elles pourraient être confrontées.

Les ateliers parents-enfants : accompagner la parentalité en proposant des temps d'échanges et lutter contre l'isolement parental et familial



Tout au long de l'année, la Communauté de Communes du Saulnois propose des animations gratuites, itinérantes et ouvertes aux parents et leurs enfants de 0 à 3 ans. Différents ateliers sont proposés tels

que des moments ludiques à partager en famille (temps de jeux, bricolage, balade à poussettes), des rencontres entre familles pour partager les expériences de parents, mais aussi des conférences et des temps d'échanges entre parents et professionnels.

Le programme semestriel est disponible sur le site web de la CCS : www.cc-saulnois.fr

Le REAAP du Saulnois : Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents

La Communauté de Communes du Saulnois est également membre du REAAP du Saulnois, soutenu par la Caisse d'Allocations Familiales de la Moselle, porté par la MJC Centre Social de Dieuze. Au-delà de susciter les moments de rencontres et d'échanges entre les parents, les REAAP ont pour objectif de mettre à leur disposition des services et des moyens leur permettant d'assumer pleinement, et d'abord, leur rôle éducatif.

Dans le Saulnois, ce réseau est, notamment, composé de nombreux acteurs de la vie sociale et familiale, tels que des périscolaires, des communes, des foyers ruraux...

Tout au long de l'année, le REAAP du Saulnois propose des actions en faveur des familles et de leurs enfants : des soirées conférences, les "10 jours avec moins d'écrans", les "Temps des Parents"...



Retour en images sur « Le Rendez-vous des Parents » organisé par le REAAP du Saulnois, le samedi 8 octobre dernier auquel ont participé plus de 50 familles au périscolaire et à la bibliothèque de Château-Salins.

Contact : REAAP du Saulnois MJC Centre Social de Dieuze
<https://www.mjc-dieuze.fr/>

VOS RENDEZ-VOUS EN 2023

Rpe La P'tite Vadrouille

Retrouvez le programme du 1^{er} trimestre 2023 sur notre site internet :
https://www.cc-saulnois.fr/2/base_doc/upload/rpam/planning_rpam.pdf

Journée de la Petite Enfance 2023

Elle aura lieu le samedi 25 mars 2023 au multi-accueil de Francaltroff. Ateliers parents-enfants. Conférence. Animations.

Les Ateliers Parents enfants

Retrouvez le programme du 1^{er} semestre 2023 sur notre site internet : <https://www.cc-saulnois.fr>



La lutte contre les violences faites aux femmes : toutes et tous mobilisés

PROFITE La relation est saine quand il...	1	Respecte tes décisions, tes désirs et tes goûts	1
	2	Accepte tes amies, amis et ta famille	2
	3	A confiance en toi	3
	4	Est content quand tu te sens épanoui	4
	5	S'assure de ton accord pour ce que vous faites ensemble	5
VIGILANCE, DIS STOP ! Il y a de la violence quand il...	6	Te fait du chantage si tu refuses de faire quelque chose	6
	7	Rabaisse tes opinions et tes projets	7
	8	Se moque de toi en public	8
	9	Est jaloux et possessif en permanence	9
	10	Te manipule	10
	11	Contrôle tes sorties, habits, maquillage	11
	12	Fouille tes textos, mails, applis	12
	13	Insiste pour que tu lui envoies des photos intimes	13
	14	T'isole de ta famille et de tes proches	14
	15	T'oblige à regarder des films pornos	15
PROTÈGE-TOI, DEMANDE DE L'AIDE Tu es en danger quand il...	16	T'humilie et te traite de folle quand tu lui fais des reproches	16
	17	"Pète les plombs" lorsque quelque chose lui déplaît	17
	18	Menace de se suicider à cause de toi	18
	19	Menace de diffuser des photos intimes de toi	19
	20	Te pousse, te tire, te gifle, te secoue, te frappe	20
	21	Te touche les parties intimes sans ton consentement	21
	22	T'oblige à avoir des relations sexuelles	22
	23	Te menace avec une arme	23
	24		24

Le 25 novembre marque la « Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes ». En ville ou à la campagne, la violence peut très vite s'installer dans les familles et se matérialise sous de nombreuses formes : chantage, humiliation, injures, coups... Dans le cadre de son programme de prévention, la CCS agit pour sensibiliser la population à cette cause nationale et faire en sorte que les victimes puissent être accompagnées. Cette année, la CCS a financé 6 000 sacs publicitaires sur lesquels figure le Violentomètre, distribués par l'ensemble des pharmacies du Saulnois.

Le violentomètre est un outil d'auto-évaluation, avec 23 questions rapides à se poser, qui permettent de repérer les comportements violents et de mesurer si la relation de couple est saine ou au contraire, si elle est violente.

Créé en Amérique latine, le violentomètre a été repris et adapté en 2018 par l'Observatoire des violences envers les femmes du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, en partenariat avec l'Observatoire parisien de lutte contre les violences faites aux femmes et l'association En Avant Toute(s).

Présenté sous forme de règle graduée, le violentomètre rappelle ce qui relève ou non des violences à travers une graduation colorée par 23 exemples de comportements types qu'un partenaire peut avoir.

Il indique s'il s'agit d'une relation saine en vert, s'il s'agit de violences qui n'ont pas lieu d'être en orange, et les cas de danger ou demander de l'aide pour se protéger est nécessaire. Bien qu'il ait été conçu au départ pour les adolescentes et les jeunes femmes, le violentomètre s'adresse à toutes et tous, femmes et hommes, quel que soit leur âge.

Orangez le Saulnois !

L'ONU promeut cette journée avec le thème « Oranger le monde : mettre fin dès maintenant à la violence à l'égard des femmes ! ». Comme chaque année, l'orange est la couleur choisie pour représenter un avenir meilleur sans violence contre les femmes et les filles. Dans la continuité de l'opération, #Orangezlemonde !, le territoire s'est lui aussi mobilisé pour #OrangezleSaulnois ! Elus, écoles, clubs sportifs, habitants, associations se sont encore largement mobilisés cette année.

LUTTONS CONTRE LES VIOLENCES CONJUGALES dans le Saulnois

EN CAS D'URGENCE



17



Si vous ne pouvez pas parler SMS au 114



Rendez vous dans une pharmacie (sans attestation) pour prévenir le personnel qui prévient les forces de l'ordre

HÉBERGEMENT D'URGENCE



115 Numéro gratuit

ENFANCE EN DANGER



119

HÉBERGEMENT



03 87 39 58 00

Accompagnement pour trouver un logement



ÉCOUTE VIOLENCES FEMMES HANDICAPÉES 01 40 47 06 06

Appel anonyme non surtaxé
Lundis de 10h à 13h et de 14h30 à 17h30 et jeudis de 10h à 13h
<https://ecoute-violences-femmes-handicapees.fr/>

ACCOMPAGNEMENT

PLATEFORME D'ÉCOUTE

Accessible pour victimes et témoins
Du lundi au dimanche de 9h à 19h



3919

PAR TCHAT



Tchat sur : arretonslesviolences.gov.fr



CIDFF 57

Informations juridiques et accompagnement des femmes victimes

03 87 05 10 22

PERMANENCES - CHÂTEAU-SALINS

Point d'Accès au Droit
Maison de l'Etat, Rue de Nancy
1er et 3ème mardi du mois - 13h30 - 16h - RV



INFORM'ELLES

Lieu d'accueil mosellan pour femmes victimes de violences conjugales

PERMANENCES - DIEUZE

4ème jeudi du mois (à partir du 28 janvier 2020)
Sur rendez-vous, demandez la permanence de Dieuze

03 87 35 05 64



CMSEA

Lieu d'accueil mosellan pour femmes victimes de violences conjugales. Entretiens psychologiques, groupes de paroles, accompagnement

03 87 75 40 28

Les élèves du Saulnois sensibilisés aux risques routiers

Les jeunes sont les principales victimes des accidents routiers en tant que piétons, cyclistes ou bien conducteurs.

Lauréate en fin d'année 2021 de l'appel à projet du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR), la Communauté de Communes du Saulnois a mis en place un programme d'actions à destination des jeunes du Saulnois, afin de les sensibiliser, dès le plus jeune âge aux risques routiers, avec le concours d'un bénévole de la Prévention Routière.

Des ateliers gratuits sont proposés aux chefs d'établissements scolaires du Saulnois, qui peuvent choisir des interventions en fonction de leurs classes : sensibilisation aux règles à l'extérieur et à l'intérieur d'un bus scolaire, mise en place de parcours piéton pour les enfants en classe élémentaire, interventions avec l'usage d'un simulateur

moto et/ou voiture au sein des collèges et lycées du Saulnois, des opérations « C'est SAM qui conduit ! ».

Depuis la mise en place de cette initiative, ceux sont plus de 1 000 élèves de la maternelle au collège qui ont bénéficié d'ateliers et 60 lycéens qui ont été sensibilisés aux risques liés à l'alcool au volant. 16 établissements scolaires ont bénéficié de ces ateliers. Il s'agit des écoles ou regroupements scolaires situés à Bioncourt, Dieuze, Guinzeling, Insming, Loudrefing, Marthille, Munster, Pettoncourt, Val-de-Bride, Vittersbourg, les collèges de Delme et Dieuze, le lycée de Dieuze ainsi que le lycée agricole de Château-Salins.

Contact : Pôle Affaires Sociales et Familiales - Tél : 03 87 05 80 82



Exercice de sensibilisation des bonnes pratiques pour entrer et sortir du bus scolaire et réagir en cas d'urgence à l'école de Val-de-Bride en mai 2022.



A l'issue des ateliers, des outils de prévention routière sont offerts aux enfants (brassards, sacs à dos, lampes...) à l'école de Munster en novembre 2022.

Zones d'activités - Economie

Ça bouge sur nos zones

Les bâtiments de trois nouvelles entreprises sortent de terre sur la zone de Morville-lès-Vic

Les ventes de parcelles sur le plateau haut de la zone de Morville-lès-Vic, se sont succédées ces derniers mois. L'implantation de trois entreprises se précise, avec la création d'une quarantaine d'emplois supplémentaires.

- La société **TORREILLES Construction** érige un bâtiment d'environ 5 000 m² pour y développer une activité de conception, calcul et fabrication de structures bois par commande numérique destinée à la fabrication de bâtiments industriels, artisanaux ou commerciaux.

- La société **HEXAGRAIN de CHÂTEAU-SALINS** développe son activité de transformation et négoce de produits céréaliers ainsi que de vente de produits phytosanitaires en implantant un local d'environ 3 000 m².

- La société **CONCEPTOR Menuiserie Agencement**, spécialisée dans la réalisation d'agencement intérieur et de menuiseries bois, installera un laboratoire de recherche sur l'accouplement du bois et de la résine sur diverses matières, associé à deux autres locaux de 400 m² permettant l'implantation d'artisans en lien avec cette activité.

Idéalement située entre Metz et Nancy et disposant d'un prix d'achat attractif, la zone d'activités de Morville-lès-Vic, qui héberge près de 180 emplois, séduit de nouveaux porteurs de projet. Ne disposant plus de parcelles libres à la vente, la Communauté de Communes du Saulnois lancera les travaux d'aménagement d'une 4^{ème} tranche début 2023, avec la création de parcelles de 2 000 m² à 6 000 m² d'ores et déjà disponibles à la vente et livrables fin 2023.

Un nouveau fleuron agro-alimentaire dans le Saulnois s'installe sur la Zone de la Sablonnière à Dieuze

La **laiterie BIOGAM** devrait commencer sa transformation laitière sur son nouveau site de Dieuze, zone de la Sablonnière, au 1^{er} semestre 2023.

Entreprise de taille humaine, indépendante et exclusivement Bio, l'entreprise BIOGAM a érigé ce nouveau bâtiment d'une superficie de 5 800 m² pour accueillir ses ateliers « produits frais et lait de consommation », les services Production, QHSE (Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement) et Développement de Nouveaux Produits, ainsi que les activités logistiques, commerciales et administratives.



Le Club des Entrepreneurs du Saulnois est officiellement lancé

La Communauté de Communes du Saulnois a lancé officiellement, le 14 novembre 2022, son Club des Entrepreneurs, dont l'objectif principal est de créer un réseau d'échanges et de coopération entre les industriels, commerçants, artisans et producteurs locaux du territoire et de promouvoir le tissu économique du Saulnois.

Le Club des Entrepreneurs du Saulnois est un réseau permettant de fédérer les forces entrepreneuriales qui font vivre notre territoire du Saulnois. Il a pour but de faire connaître les entreprises locales, d'apporter le même niveau d'information à l'ensemble des

acteurs économiques, de réfléchir tous ensemble aux besoins et actions nécessaires à l'essor économique du Saulnois. Ce club a aussi pour vocation à découvrir les savoir-faire artisanaux ou industriels du secteur et d'associer les partenaires économiques et de l'emploi au plus près des besoins du territoire.

N'hésitez pas à rejoindre le réseau professionnel du Saulnois en vous inscrivant auprès de Philippe LADONET au 03 87 05 80 87 ou en suivant le lien de ce QR Code.



Contact

philippe.ladonet@cc-saulnois.fr



Travaux de construction sur le plateau haut de la zone de Morville-lès-Vic.



Focus sur

La Zone Communautaire d'Activité Économique La Sablonnière de Dieuze

Cette zone a été aménagée par la Communauté de Communes du Saulnois en 2019 pour maintenir et développer l'activité économique sur le territoire. Composée d'une ZAC de 5 hectares, elle est joutée d'un lotissement artisanal de 5 hectares dont 3 hectares sont encore disponibles à la vente.

Elle se situe à 1km du centre-ville de Dieuze, au carrefour des routes D38 et D999. Des aménagements routiers ont été conçus pour faciliter son accès.

A terme, les phases d'extension de la ZAC (tranches 2 et 3) permettront l'implantation d'environ 25 entreprises supplémentaires.

Contact Pôle Aménagement et Développement du Territoire

UN PLAN DE MOBILITÉ SIMPLIFIÉ POUR DÉFINIR UNE POLITIQUE COMMUNAUTAIRE DE DÉPLACEMENTS

Disposant de la compétence facultative dite « mobilité* », la Communauté de Communes du Saulnois ambitionne de se positionner comme un acteur de la mobilité du territoire.

Lauréate depuis début octobre 2021, de l'appel à projet « Territoires d'Expérimentation de Nouvelles Mobilités Durables - France Mobilités » (TENMoD) porté par l'ADEME, la CCS a engagé une étude pour élaborer son Plan de Mobilité Simplifié (PMS) avec la coopérative à but sociétal « BL évolution ».

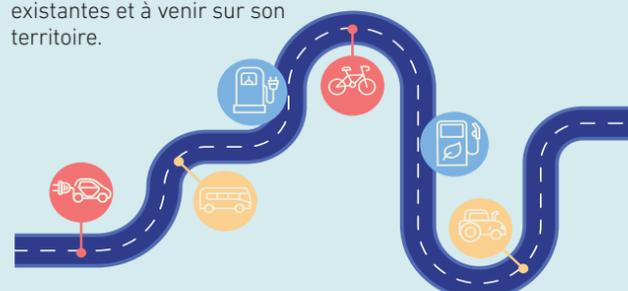
Le Plan de Mobilité Simplifié de la Communauté de Communes apportera une vision précise des mobilités existantes et à venir sur son territoire.

Il devra également :

- Répondre au défi du manque d'infrastructures de transports
- Garantir l'attractivité économique du territoire
- S'inscrire dans une politique plus globale visant à développer sur le territoire les énergies d'origines électriques et issues localement de l'agriculture

La phase de diagnostic est en cours. Elle sera suivie de la définition des orientations stratégiques au printemps 2023.

* hors transports scolaires et interurbains



La CCS parmi les 15 lauréats nationaux de l'appel à projet plan de paysage 2022

Elus et services de la CCS se sont mobilisés au printemps dernier pour répondre à l'appel à projet lancé par le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires.

En candidatant, la CCS a choisi d'initier une approche paysagère intégrée pour l'ensemble de son territoire destiné à révéler les richesses et les dynamiques paysagères, leurs enjeux d'avenir mais de proposer également des perspectives et des projets qualitatifs respectueux de nos paysages.

La mise en place d'un Plan de paysage doit permettre à la Communauté de Communes de disposer d'un outil coconstruit avec ses citoyens, qui pourra nourrir les stratégies à venir ou inscrites dans ses différents documents de planification : Plan Climat Air Énergie Territorial, Pactes Territoriaux de Relance et de Transition Écologique et Plan Alimentaire inter-Territorial qu'elle porte.



Le 28 novembre 2022, Jérôme END, Président de la Communauté de Communes du Saulnois et Annette JOST, Vice-Présidente, déléguée à la Promotion, à l'Aménagement et au Développement Touristiques, ont été reçus au Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, avec l'ensemble des lauréats de cet appel à projet.

Retour sur le palmarès du 11^{ème} concours-photos Le Saulnois en Images !

Gratuit et ouvert à tous, le concours-photos de la Communauté de Communes du Saulnois, a pour objectifs de mettre en avant les atouts de notre territoire, autour de 2 thèmes :

- **Nature : Biodiversité, Faune locale et Agriculture**
- **Histoire : Sites historiques et Patrimoine**

A l'issue de la réception de 104 photographies, le jury composé d'élus de la CCS et de membres de l'association des Objectifs Du Saulnois (O.D.S.), partenaire de cette édition, a sélectionné 35 clichés soumis au vote du grand public.

Les photos sélectionnées par le jury ont été exposées lors du Festival Photo de Vic-sur-Seille qui se déroulait les 4, 5 et 6 novembre 2022, à la Salle des Carmes à Vic-sur-Seille. Des bons d'achats de 50 €, 70 € et 120 € (à consommer dans le Saulnois), ont récompensés les meilleures photos ! Les lauréats ont reçu leurs prix en présence des photographes présents et de l'invité d'honneur de cet événement dédié à la photographie.

Bravo à nos photographes amateurs qui mettent en lumière le Saulnois et à l'année prochaine !

Contact : Service Communication
communication@cc-saulnois.fr

Adultes

- 1^{er} prix : Sympretrum fasciné – LOUIS Laurent
- 2^{ème} prix : Martre des pins – SAYON Gérard



NATURE ET BIODIVERSITÉ

Enfants

- 1^{er} prix : Tourment du ciel – CORBEIL Camille
- 2^{ème} prix : Demoiselle – SIMONIN Romane



NATURE ET BIODIVERSITÉ INSTITUTIONS – GROUPES - PERISCOLAIRES

- 1^{er} prix : Une fleur parmi les fleurs – EPHAD de Vic-sur-Seille
- 2^{ème} prix : Coccinelle – Péricolaire de Delme



HISTOIRE ET PATRIMOINE INSTITUTIONS – GROUPES - PERISCOLAIRES

- 1^{er} prix : Source miraculeuse – Péricolaire de Val-de-Bride
- 2^{ème} prix : Au près de Georges – EPHAD Vic-sur-Seille

Adultes

- 1^{er} prix : Clocher – LOUIS Laurent
- 2^{ème} prix : Rotonde – RAYMOND Audrey



HISTOIRE ET PATRIMOINE

Enfants

- 1^{er} prix : Les soldats de Virming – DEMPT Léa
- 2^{ème} prix : Monument historique – DEMPT Lisa

Les événementiels du Saulnois ont droit à leur coup de pouce

La Communauté de Communes du Saulnois soutient les manifestations touristiques ou culturelles organisées par les acteurs de son territoire (associations, communes, syndicats...) contribuant au rayonnement et à l'attractivité du Saulnois.

Ce soutien financier permet d'accompagner les acteurs de l'animation territoriale, dans leurs projets, pour leurs dépenses :

- À hauteur maximum de 25% des dépenses éligibles et justifiées T.T.C. en fonctionnement avec un plafond de 1500€, pour toute demande de subvention sans dépenses en petit équipement matériel.
- À hauteur maximum de 25% des dépenses éligibles et justifiées T.T.C., en fonctionnement et 50% des dépenses liées à de l'investissement avec un plafond de 2 000€, pour toute demande de subvention incluant des dépenses en petit équipement matériel (vidéoprojecteur, sonorisation...).

Une subvention pouvant couvrir 50% des frais liés à l'acquisition de petit matériel

Le soutien à l'acquisition de petit matériel a pour objectif de constituer une banque de petit matériel à vocation événementielle en favorisant une dynamique de prêt de matériel entre organisateurs de manifestations.

Cette subvention est versée après validation du bureau communautaire et réception du bilan financier définitif de la manifestation.

Pour obtenir le règlement et le dossier de demande de subvention : www.cc-saulnois.fr (Rubrique soutien aux événementiels) ou contactez le Pôle Tourisme, Culture, Patrimoine et Mémoire au 03 87 05 11 11 ou tourisme@cc-saulnois.fr



EN BREF

Le Saulnois se souvient 2^{ème} édition

La 2^{ème} édition de cet événement en lien avec la Mémoire du Saulnois se déroulera du 3 au 5 février 2023 à Château-Salins.

En collaboration, avec les élèves et les professeurs du collège La Passepierre de Château-Salins, le thème de « l'expulsion » sera abordé sous forme d'une exposition réalisée par les collégiens et par le biais de conférences. Un concert symphonique et un repas-spectacle seront également proposés au grand public.

L'agenda culturel et des loisirs 2023 du Saulnois est en préparation

L'édition spéciale « Mon été dans le Saulnois 2022 » a été plébiscitée par les habitants et les touristes. C'est pourquoi, la Communauté de Communes du Saulnois envisage d'ores et déjà de réaliser ce hors-série spécial pour l'année 2023. Vous retrouverez également dans ce support les dates des animations festives et culturelles proposées par la CCS : séances de cinéma en plein air, ateliers...

Vous êtes une association, une commune, un organisateur de manifestations ?

Vous souhaitez mettre en avant votre événement qui aura lieu courant 2023 ?

Envoyez vos infos à tourisme@cc-saulnois.fr ou contactez le 03 87 05 11 11

L'Office de Tourisme du Pays du Saulnois enregistre également vos événements pour éditer mensuellement un agenda des manifestations, diffuser vos informations sur son site www.tourisme-saulnois.com et de nombreux sites web partenaires.

Plus d'informations :

03 87 01 16 26 contact@tourisme-saulnois.com
<https://www.tourisme-saulnois.com/enregistrez-vos-animations-et-manifestations>

Événement 2023 :
Exposition Louis de Funès
Vic-sur-Seille
Du 4 février au 28 mai 2023

En savoir plus :
Mairie de Vic-sur-Seille
www.vic-sur-seille.fr



NOUS CONTACTER

Communauté de communes du Saulnois

14Ter Place de la Saline - 57170 CHÂTEAU-SALINS
Tél. 03 87 05 11

www.cc-saulnois.fr

ON VOUS ACCUEILLE

Du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00
Le vendredi, de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 16h00

SUIVEZ-NOUS



DOSSIER SPÉCIAL DÉCHETS MÉNAGERS



DÉCHETS MÉNAGERS ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Les coûts de collecte et de traitement de nos déchets ménagers subissent de fortes hausses. Augmentation du prix de l'énergie, taxes en hausse, erreurs de tri..., impactent fortement notre budget. Pour tous les déchets qu'elle enfouit (déchets ménagers collectés en porte à porte ou benne « tout-venant » en déchèterie), la Communauté de Communes du Saulnois paie une taxe à l'Etat : la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP). Cette taxe augmente chaque année, l'Etat veut encourager la valorisation et le recyclage des déchets en rendant de plus en plus

chers les traitements moins vertueux tel que l'enfouissement. Pour 1 tonne de déchets enfouis, la TGAP coûtait 30 euros en 2021 à la CCS. En 2022, elle s'élève à 40 euros par tonne et sera de 51 € en 2023. Chaque année, la CCS enfouit plus de 4 700 tonnes de déchets !

Dans ce dossier, nous vous expliquons comment nous pouvons tous agir pour maîtriser le budget des déchets ménagers de la Communauté de Communes du Saulnois.



Chaque année, 4 700 tonnes de déchets du Saulnois sont enfouis dans le centre de stockage de Tétting-sur-Nied.

Comment réduire le tonnage de déchets enfouis ?

- On réduit nos déchets, on trie, on composte et on recycle nos déchets pour leur éviter de partir à l'enfouissement ! Les deux tiers des déchets contenus dans nos poubelles d'ordures ménagères n'ont rien à y faire !
- On utilise les colonnes à verre, les bornes à vêtements, on fait des dons...
- On se rend en déchèterie pour déposer nos objets dans les bennes dédiées à chaque filière pour être sûrs qu'ils pourront être recyclés.
- On évite la benne « tout-venant » dont le contenu ne peut pas être valorisé et part donc à l'enfouissement.

La CCS vous accompagne

- En vous proposant de faire appel à ses agents en charge de la prévention des déchets et ambassadeur du tri pour vous aider à réduire et mieux trier vos déchets.
- Elle développe de nouvelles filières de recyclage dans les déchèteries pour offrir une seconde vie à davantage d'objets.
- Au 1^{er} janvier 2024, il ne sera plus possible de placer ses biodéchets dans le bac des ordures ménagères. La CCS vous propose des composteurs à tarif réduit et va développer le compostage partagé.



Déchèteries : de nouvelles filières de collecte et de réemploi pour les jouets, articles de jardin et de bricolage

Chaque année, ce sont 100 000 tonnes de jouets et 85 000 tonnes d'articles de jardin et de bricolage qui finissent au rebut et bien souvent en enfouissement. Si jusqu'à présent, ces déchets étaient acceptés dans nos déchèteries, ils n'étaient nullement valorisés puisqu'ils terminaient dans les bennes de « tout-venant », qui finissent en enfouissement, faute d'exutoire.

La Communauté de Communes du Saulnois a choisi d'accueillir ces deux nouvelles filières au sein de nos déchèteries avec l'éco-organisme Eco-mobilier.

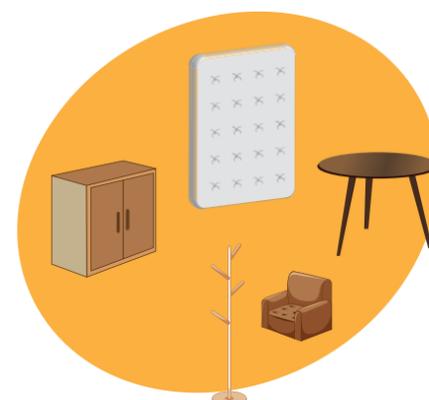
A partir de janvier 2023, ces objets seront collectés dans les bennes « éco-mobilier » (pour les objets les plus volumineux) et dans des contenants adaptés sur les quais de déchèteries.

Avec la mise en place de deux nouvelles filières REP, la CCS entend favoriser le recyclage voire le réemploi de ces objets du quotidien et diminuer les coûts liés à l'enfouissement des bennes de « tout-venant ».

Dans la mesure du possible, évitez le « tout-venant », privilégiez les filières de recyclage en déchèterie.

Les déchets incorrectement déposés coûtent chers à la CCS. Si vous ne savez pas où déposer ces déchets en déchèterie, n'hésitez pas à solliciter les gardiens. Ils sont vos meilleurs interlocuteurs pour vous indiquer où déposer vos déchets.

La benne écomobilier de vos déchèteries accueille désormais le mobilier, les jouets, les articles de jardin et bricolage.



A partir du 1^{er} janvier 2024, le compost sera l'affaire de tous

Le tri à la source des biodéchets est une des dispositions de la loi contre le gaspillage alimentaire de février 2020. En 2024, tous les Français devront posséder un bac à compost à leur domicile ou déposer leurs biodéchets dans les bacs de compost partagés.

Pourquoi composter ?

30 % de nos ordures ménagères sont composées de déchets biodégradables, énergie potentielle pour nos jardins. Si ces déchets restent dans nos poubelles, ils seront enfouis. Or, compostés, ils constituent une véritable matière organique pour nos jardins !

• Je suis un particulier avec la possibilité de disposer d'un composteur

Beaucoup d'habitants du Saulnois ont déjà installé un composteur dans leur jardin. **Pour les personnes qui n'en disposent pas, la Communauté de Communes du Saulnois accompagne les particuliers en proposant des composteurs individuels à tarif préférentiel.** Lors de son achat, un bio-seau de cuisine est fourni. Il permet de trier ses biodéchets à la source.

D'autres méthodes de compostage alternatives au compostage traditionnel existent également pour les ménages qui ne disposent que peu de place ou qui ont envie de tester d'autres solutions.

Le lombricompost

Appelé également vermicompost, il se pratique à l'aide d'un lombricomposteur dans lequel, des lombrics (vers de terre) se nourrissent des déchets de cuisine que nous leur apportons. Plusieurs plateaux sont placés les uns sur les autres et permettent une rotation des bacs aisément laissant ainsi le lombricompost en cours de maturation en bas et la dépose des déchets en haut. Les déjections du lombric (vers de terre) s'accumulent et constituent le lombricompost de la consistance d'un terreau et sans odeur. Le module du bas portant un cône étant toujours celui de récupération de l'engrais liquide, appelé aussi "thé de vers", qui se prélève facilement à l'aide d'un robinet.

Les pots de fleurs composteurs

Vous souhaitez joindre l'utile à l'agréable ! Saviez-vous qu'il existe des pots de fleurs qui intègrent une

partie dédiée au lombricompostage associée à un espace de culture pour les plantes. Les plantes du pot s'entretiennent toutes seules car elles puisent elles-mêmes les nutriments et l'eau dont elles ont besoin dans les déchets. Ces pots existent dans le commerce mais vous pouvez très bien les fabriquer vous-mêmes. Des tutoriels existent sur Internet.

Un contact : les Guides Composteurs Pailleurs du Saulnois

Une vingtaine de bénévoles du territoire qui, suite à une formation, partagent leurs savoirs, expériences et méthodes, avec les habitants du Saulnois. Ils sont là pour vous aider sur les questions de compostage, de paillage et de jardinage au naturel.

Vous pouvez les contacter par email :

guides.composteurs@cc-saulnois.fr, en ligne sur leur site Internet <http://cc-saulnois.fr/guide>

• Je vis dans un immeuble ou dans un logement où je n'ai pas l'espace pour mettre en œuvre du compostage

La solution ? Installer des composteurs partagés à proximité de chez soi.

La Communauté de Communes du Saulnois propose un accompagnement à destination des syndicats de copropriétés, des bailleurs et des communes intéressées.

Le compostage partagé, comment ça fonctionne ?

Un site de compostage est le plus souvent composé de 3 bacs minimum : le 1^{er} sert à stocker le broyat de branches, le 2^e sert à déposer les biodéchets des habitants, le 3^e sert au mûrissement du compost. Les habitants intéressés vident leurs bio-seaux dans le bac du milieu et recouvrent le contenu par du broyat de branches.

Pour fonctionner sans encombre, il faut au minimum 2 référents de site. Il s'agit d'habitants qui souhaitent assurer le suivi du compostage et faire le lien avec la Communauté de Communes. Les autres usagers sont également invités à respecter le site réservé au compostage et à donner un coup de main pour des opérations régulières : brassage, transfert du compost d'un bac à l'autre, distribution de compost quand il est mûr...



C'est quoi les biodéchets ?

Les déchets alimentaires, aussi appelé « déchets de cuisine et de table », qui représentent l'essentiel des biodéchets produits par les ménages ou les professionnels de la restauration. Il s'agit des déchets de cuisine tels que les restes de repas ou de préparation de repas, ou encore les produits périmés non-consommés. Ils sont notamment issus des ménages, des restaurants, des traiteurs ou des magasins de vente au détail ainsi que des établissements de production ou de transformation de denrées alimentaires.

Les déchets issus de l'entretien des parcs et jardin, aussi appelé « déchets verts », tels que les tontes de pelouse et fauchage, les feuilles mortes, les tailles d'arbustes, haies et brindilles ou encore les déchets ligneux issus de l'élagage et de l'abattage d'arbres et de haies.

Intéressés ?

Voici les étapes à suivre :

• **Contactez la Communauté de Communes : dechets@cc-saulnois.fr - Tél. : 03 87 05 24 36.**

• Une enquête de voisinage est réalisée pour dénombrier les personnes intéressées et identifier les référents du site.

• Un temps d'échanges est mis en place à destination des voisins, syndicats de copropriété, bailleurs, communes

• Les référents de site bénéficient d'une formation délivrée par la Communauté de Communes.

• Le site de compostage est installé, les bio-seaux distribués.

• La signature de la charte d'engagement permet l'ouverture du site.

• Les référents assurent un suivi régulier du site, aidés de la Communauté de Communes du Saulnois.



**Contact : Service Déchets Ménagers
03 87 05 24 36 - dechets@cc-saulnois.fr**

Entretien avec Audret HENRY

Nouvelle chargée de la prévention des déchets et de la gestion des biodéchets à la Communauté de Communes du Saulnois

Pouvez-vous présenter votre mission ?

Je suis là pour accompagner aussi bien les particuliers que l'ensemble des mairies, associations, clubs, écoles... mais aussi les professionnels pour œuvrer ensemble dans la réduction des déchets. Pour cela, je mets en place des animations adaptées aux différents publics. Par exemple, j'interviens dans les écoles ou pour des associations pour faire de l'éducation aux consignes de tri au moyen d'outils pédagogiques tels que le cycle des matières.

Je propose également de trouver des alternatives à sa façon de consommer en organisant des ateliers de fabrication de produits cosmétiques et ménagers, je communique également sur les leviers pour changer nos comportements, en développement le don des objets inutilisés ou en favorisant prêt de matériel, par exemples.

La loi nous oblige à proposer à tous les habitants une solution de tri à la source des biodéchets au 1^{er} janvier 2024. Je participe activement au développement des sites de compostage partagés pour répondre à la problématique des ménages vivant en habitat collectif.

Pourquoi avoir choisi cet emploi ?

Il y a quelques années, la visite d'un centre d'enfouissement m'a profondément marquée. J'en ai gardé le sentiment que nous laissons un mauvais héritage aux générations futures et cela m'a rendu très sensible au besoin de réduire ses déchets au maximum. De plus, je constate que le coût de la collecte et du traitement des déchets va augmenter sans cesse. Je pense que chacun peut agir pour maîtriser sa facture, c'est pourquoi je lutte depuis longtemps pour que chacune et chacun d'entre nous tâche de limiter sa production de déchets.

Quelles sont vos astuces pour réduire les déchets ?

Je pense qu'il faut raisonner ses achats en fonction de la matière des emballages qui deviendront des déchets, je préconise les achats en vrac et je préfère les contenants en carton ou papier.

Lorsque j'ai besoin ponctuellement d'un outil que je ne possède pas, je l'emprunte dans mon voisinage. Et inversement, je prête aussi mon matériel. Le partage



d'outils permet aussi de faire des économies et cette entraide permet parfois de partager de beaux moments de convivialité.

Si je n'ai plus besoin d'un objet, je le donne dans mon entourage ou je le dépose à l'Assajuco de Dieuze qui récupère également les objets dans l'espace Réemploi de la déchèterie de Delme.

Et, je rappelle toujours que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas

IMPORTANT

Vous déménagez (dans le Saulnois ou hors Saulnois) ? Vous changez de composition de foyer ? N'oubliez pas de contacter le service déchets ménagers et votre mairie afin de connaître les démarches à effectuer.

UN DOUTE, UNE QUESTION ?

Téléchargez le guide du tri sur le site internet de la CC du Saulnois (Rubrique Environnement), contactez le service

« Déchets ménagers et Économie Circulaire »

► Centre Technique Communautaire
ZA de Morville-lès-Vic
Tél. : 03 87 05 24 36
Mail. : dechets@cc-saulnois.fr

☎ 03 87 05 24 36

Horaires du Centre Technique Communautaire

	Matin	Après-midi
Lundi	8h30 - 12h00	14h00 - 17h00
Mardi	8h30 - 12h00	14h00 - 17h00
Mercredi	Fermé au public	14h00 - 17h00
Judi	8h30 - 12h00	14h00 - 17h00
Vendredi	8h30 - 12h00	14h00 - 16h00

Bureaux : centre technique communautaire (bâtiment orange) - Zone d'activité - 57170 MORVILLE-LÈS-VIC
Adresse postale : 14 ter place de la Saline - BP 54 - 57170 CHÂTEAU-SALINS
Tél : 03.87.05.24.36
Courriel : dechets@cc-saulnois.fr
Site internet : www.cc-saulnois.fr

Reportez ici :

Votre jour de collecte des ordures ménagères :

.....
 Votre jour de collecte des sacs de tri :

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
D 1 1-354 JOUR DE L'AN	MER 1 32-333 Ella	MER 1 60-306 Aubin	SAM 1 91-274 Hugues	LUN 1 121-244 FÊTE DU TRAVAIL	JEU 1 152-213 Justin
LUN 2 2-363 Basile	JEU 2 33-332 Présentation	JEU 2 61-304 Ch la Ron	D 2 92-273 Sandrine	MAR 2 122-243 Boris	VEN 2 153-212 Blandine
MAR 3 3-362 Geneviève	VEN 3 34-331 Blaise	VEN 3 62-303 Guénolé	LUN 3 93-272 Richard	MER 3 123-242 Phil.Jacq.	SAM 3 154-211 Kévin
MER 4 4-361 Odilon	SAM 4 35-330 Véronique	SAM 4 63-302 Casimir	MAR 4 94-271 Isidore	JEU 4 124-241 Sylvain	D 4 155-210 Fête des Mères
JEU 5 5-360 Edouard	D 5 36-329 Agathe	D 5 64-301 Olus	MER 5 95-270 Inée	VEN 5 125-240 Judith	LUN 5 156-209 Igor
VEN 6 6-359 Mélane	LUN 6 37-328 Gaston	LLN 6 65-300 Colette	JEU 6 96-269 Marcelin	SAM 6 126-239 Prudence	MAR 6 157-208 Norbert
SAM 7 7-358 Raymond	MAR 7 38-327 Eugénie	MAR 7 66-299 Félicie	VEN 7 97-268 Vendredi saint	D 7 127-238 Gladie	MER 7 158-207 Gilbert
D 8 8-357 Epiphane	MER 8 39-326 Jacqueline	MER 8 67-298 Jean de Dieu	SAM 8 98-267 Julie	LLN 8 128-237 VICTOIRE 1945	JEU 8 159-206 Médard
LUN 9 9-356 Alex	JEU 9 40-325 Auroline	JEU 9 68-297 Françoise	D 9 99-266 PÂQUES	MAR 9 129-236 Pacôme	VEN 9 160-205 Chane
MAR 10 10-355 Guillaume	VEN 10 41-324 Arnaud	VEN 10 69-296 Vivien	LLN 10 100-265 L. DE PÂQUES	MER 10 130-235 Solange	SAM 10 161-204 Landry
MER 11 11-354 Pauline	SAM 11 42-323 Né de Lourdes	SAM 11 70-295 Roaine	LUN 11 101-264 Stanislas	JEU 11 131-234 Estelle	D 11 162-203 Bernabé
JEU 12 12-353 Tatiana	D 12 43-322 Félicie	D 12 71-294 Justine	MER 12 102-263 Julia	VEN 12 132-233 Achille	LLN 12 163-202 Cluy
VEN 13 13-352 Yvette	LUN 13 44-321 Blairice	LLN 13 72-293 Rodrigue	JEU 13 103-262 Ida	SAM 13 133-232 Roland	MAR 13 164-201 Arnone de P.
SAM 14 14-351 Nina	MAR 14 45-320 Valentin	MAR 14 73-292 Mathilde	VEN 14 104-261 Maxime	D 14 134-231 Matthias	MER 14 165-200 Elisée
D 15 15-350 Renaud	MER 15 46-319 Claude	MER 15 74-291 Louise	LLN 15 105-260 Paternelle	LLN 15 135-230 Denise	JEU 15 166-199 Germaine
LLN 16 16-349 Marcel	JEU 16 47-318 Julienne	JEU 16 75-290 Bénédictine	D 16 106-259 Benoît-Joseph	MAR 16 136-229 Honoré	VEN 16 167-198 J. F. Régis
MAR 17 17-348 Roseline	VEN 17 48-317 Alexis	VEN 17 76-289 Patrice	LLN 17 107-258 Anouk	MER 17 137-228 Pascal	SAM 17 168-197 Hervé
JEU 18 18-347 Prisca	SAM 18 49-316 Bernadette	SAM 18 77-288 Cyrille	MAR 18 108-257 Parfait	JEU 18 138-227 ASCENSION	D 18 169-196 Fête des Mères
MER 19 19-346 Markus	D 19 50-315 Gabrielle	D 19 78-287 Joseph	MAR 19 109-256 Emma	VEN 19 139-226 Yves	LLN 19 170-195 Romuald
VEN 20 20-345 Sébastien	LLN 20 51-314 Aimée	LLN 20 79-286 FRONTMÈPES/Herbert	JEU 20 110-255 Océane	SAM 20 140-225 Bernardin	MAR 20 171-194 Savère
SAM 21 21-344 Agnès	MAR 21 52-313 Damien	MAR 21 80-285 Clémence	VEN 21 111-254 Anselme	D 21 141-224 Constantin	MER 21 172-193 ETE/Gonzague
D 22 22-343 Vincent	JEU 22 53-312 Nathalie	JEU 22 81-284 Léa	SAM 22 112-253 Alexandre	LLN 22 142-223 Emile	JEU 22 173-192 Audrey
LLN 23 23-342 Bernard	MER 23 54-311 Lazare	MER 23 82-283 Victorien	D 23 113-252 Georges	MAR 23 143-222 Didier	VEN 23 174-191 Jean-Baptiste
MAR 24 24-341 Fr. de Sales	JEU 24 55-310 Modeste	VEN 24 83-282 Cath. de Sube	LLN 24 114-251 Fabrice	MER 24 144-221 Marc	SAM 24 175-190 Jean-Baptiste
MER 25 25-340 Conv de Paul	SAM 25 56-309 Roméo	SAM 25 84-281 Arnonculation	MAR 25 115-250 Marc	JEU 25 145-220 Sophie	D 25 176-189 Prosper
JEU 26 26-339 Paule	D 26 57-308 Néstor	D 26 85-280 Barbise + th.	MER 26 116-249 Néstor	VEN 26 146-219 Bénédicte	LLN 26 177-188 Antoine
VEN 27 27-338 Angèle	LLN 27 58-307 Honorine	LLN 27 86-279 Habib	JEU 27 117-248 Zia	SAM 27 147-218 Augustin	MAR 27 178-187 Fernand
SAM 28 28-337 Th. d'Aquin	MAR 28 59-306 Romain	MAR 28 87-278 Gloria	VEN 28 118-247 Clément	D 28 148-217 PENTECÔTE	JEU 28 179-186 Hervé
D 29 29-336 Gildas	D 29 60-305 Gildas	MER 29 88-277 Gwladys	SAM 29 119-246 Cath. de Bierne	LLN 29 149-216 L. PENTECÔTE	JEU 29 180-185 Pierre-Paul
LLN 30 30-335 Martine	LLN 30 61-304 Martine	JEU 30 89-276 Amélie	D 30 120-245 Robert	MAR 30 150-215 Ferdinand	VEN 30 181-184 Marial
MAR 31 31-334 Marcelle	VEN 31 62-303 Benjamin	VEN 31 90-275 Benjamin			

■ Zone A : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers
■ Zone B : Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg
■ Zone C : Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles
■ Jour férié
■ Report de tournée

**En cas de jour férié tombant en semaine, un report de tournées est mis en place :
 toutes les tournées suivant le jour férié sont décalées d'un jour.
 Pensez à sortir vos sacs et vos bacs la veille au soir de la collecte.**

EN CAS DE JOUR FÉRIÉ
 LA COLLECTE EST REPORTÉE AU LENDEMAIN ET
 LES SUIVANTES SONT DÉCALÉES D'UNE JOURNÉE
 JUSQU'AU SAMEDI.

PROCHAIN REPORT DE COLLECTE

À PARTIR DE JEUDI 18 MAI 2023

Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi	Samedi
Collecte habituelle maintenance	Collecte habituelle maintenance	Collecte habituelle maintenance	Férial	Collecte du jeudi 18 mai	Collecte du vendredi 19 mai

https://www.cc-saulnois.fr/2/index.php?page=om_planning_ramassage

EN CAS DE JOUR FÉRIÉ
 LA COLLECTE EST REPORTÉE AU LENDEMAIN ET
 LES SUIVANTES SONT DÉCALÉES D'UNE JOURNÉE
 JUSQU'AU SAMEDI.

PROCHAIN REPORT DE COLLECTE

À PARTIR DE LUNDI 1^{er} MAI 2023

Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi	Samedi
Férial	Collecte du lundi 1 ^{er} mai	Collecte du mardi 2 mai	Collecte du mercredi 3 mai	Collecte du jeudi 4 mai	Collecte du vendredi 5 mai

https://www.cc-saulnois.fr/2/index.php?page=om_planning_ramassage

Quelques exemples de report de collecte

INFOS UTILES : JOURS DE RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES (BACS PUCÉS) ET DES SACS DE TRI POUR L'ANNÉE 2023

Merci de sortir vos bacs pucés et vos sacs de tri la veille au soir du jour de la collecte

COMMUNES	 ORDURES MÉNAGÈRES	 SACS DE TRI TRANSPARENTS
Aboncourt s/ s.	mercredi	lundi semaine impaire
Achain	lundi	lundi semaine paire
Ajoncourt	mercredi	mardi semaine impaire
Alaincourt la c.	mercredi	lundi semaine impaire
Albestroff	vendredi	jeudi semaine paire
Amelécourt	mardi	lundi semaine paire
Attiloncourt	mercredi	lundi semaine impaire
Aulnois s/ s.	mercredi	mardi semaine impaire
Bacourt	mercredi	lundi semaine impaire
Bassing	lundi	jeudi semaine paire
Baudrecourt	vendredi	lundi semaine impaire
Bellange	lundi	lundi semaine paire
Bénéstroff	mardi	lundi semaine paire
Bermering	mardi	lundi semaine paire
Bezange la p.	mardi	vendredi semaine paire
Bidestroff	lundi	jeudi semaine impaire
Bioncourt	mercredi	lundi semaine impaire
Blanche-Église	mardi	jeudi semaine paire
Bourdonnay	jeudi	vendredi semaine paire
Bourgaltroff	lundi	jeudi semaine impaire
Bréhain	mercredi	lundi semaine paire
Burlioncourt	lundi	lundi semaine paire
Chambrey	mercredi	lundi semaine impaire
Château-Bréhain	mercredi	lundi semaine paire
Château-Salins	mardi	mercredi semaine impaire
Château-Voué	lundi	jeudi semaine impaire
Chenois	vendredi	lundi semaine impaire
Chicourt	mercredi	lundi semaine paire
Conthil	lundi	lundi semaine paire
Craincourt	mercredi	mardi semaine impaire
Cutting	lundi	jeudi semaine paire
Dalhain	lundi	lundi semaine paire
Delme	vendredi	mardi semaine impaire
Dieuze	jeudi	vendredi semaine impaire
Domnom-lès-d.	lundi	jeudi semaine paire
Donjeux	vendredi	mardi semaine impaire
Donnelay	mardi	jeudi semaine paire
Fonteny	mercredi	lundi semaine impaire
Fossieux	mercredi	mardi semaine impaire
Franaltroff	mardi	mercredi semaine paire
Fremery	mercredi	lundi semaine paire
Fresnes en s.	mercredi	lundi semaine impaire

COMMUNES	 ORDURES MÉNAGÈRES	 SACS DE TRI TRANSPARENTS
Gelucourt	jeudi	jeudi semaine paire
Gerbécourt	mardi	lundi semaine paire
Givrycourt	mercredi	mardi semaine paire
Gremecey	mercredi	lundi semaine impaire
Guébestroff	lundi	jeudi semaine paire
Guéblange-lès-d.	mardi	jeudi semaine paire
Guébling	lundi	jeudi semaine impaire
Guinzeling	lundi	jeudi semaine paire
Haboudange	lundi	lundi semaine paire
Hamont	lundi	jeudi semaine impaire
Hannocourt	mercredi	lundi semaine impaire
Haraucourt-s/-s.	lundi	jeudi semaine impaire
Honskirch	mercredi	mardi semaine paire
Insming	mercredi	mardi semaine paire
Insviller	vendredi	jeudi semaine paire
Jallaucourt	mercredi	lundi semaine impaire
Juvelize	mardi	vendredi semaine paire
Juville	mercredi	lundi semaine impaire
Lagarde	jeudi	vendredi semaine paire
Laneuveville-en-s.	mercredi	lundi semaine impaire
Lemoncourt	mercredi	lundi semaine impaire
Léning	mardi	mercredi semaine paire
Lesse	vendredi	lundi semaine impaire
Ley	mardi	vendredi semaine paire
Lezey	mardi	vendredi semaine paire
Lhor	vendredi	jeudi semaine paire
Lidrezing	lundi	lundi semaine paire
Lindre-Basse	jeudi	jeudi semaine paire
Lindre-Haute	jeudi	vendredi semaine impaire
Liocourt	mercredi	lundi semaine impaire
Lostroff	lundi	jeudi semaine paire
Loudrefing	vendredi	jeudi semaine paire
Lubécourt	mardi	lundi semaine paire
Lucy	mercredi	lundi semaine impaire
Maizières-lès-Vic	jeudi	vendredi semaine paire
Malaucourt-sur-Seille	mercredi	lundi semaine impaire
Manhoué	mercredi	lundi semaine impaire
Marimont-lès-Bénéstroff	vendredi	lundi semaine paire
Marsal	lundi	jeudi semaine impaire
Marthille	mercredi	lundi semaine paire
Molring	vendredi	lundi semaine paire
Moncourt	mardi	vendredi semaine paire
Montdidier	vendredi	mercredi semaine paire
Morville-lès-Vic	mardi	jeudi semaine impaire
Morville-sur-Nied	mercredi	lundi semaine impaire

COMMUNES	 ORDURES MÉNAGÈRES	 SACS DE TRI TRANSPARENTS
Moyenvic	lundi	jeudi semaine impaire
Mulcey	lundi	jeudi semaine paire
Munster	mercredi	mardi semaine paire
Nébing	vendredi	lundi semaine paire
Neufvillage	mardi	mercredi semaine paire
Obreck	lundi	jeudi semaine impaire
Ommeray	jeudi	vendredi semaine paire
Oriocourt	mercredi	lundi semaine impaire
Oron	mercredi	lundi semaine paire
Pettoncourt	mercredi	lundi semaine impaire
Pévange	lundi	lundi semaine paire
Prevocourt	mercredi	lundi semaine impaire
Puttigny	lundi	jeudi semaine impaire
Puzieux	mercredi	lundi semaine impaire
Réning	mercredi	mardi semaine paire
Riche	lundi	lundi semaine paire
Rodalbe	mardi	lundi semaine paire
Rorbach-lès-Dieuze	lundi	jeudi semaine paire
Saint-Epvre	vendredi	lundi semaine impaire
Saint-Médard	lundi	jeudi semaine impaire
Salonnes	mercredi	lundi semaine impaire
Sotzeling	lundi	jeudi semaine impaire
Tarquimpol	jeudi	jeudi semaine paire
Tincry	mercredi	lundi semaine impaire
Torcheville	vendredi	jeudi semaine paire
Vahl-lès-Bénéstroff	vendredi	mercredi semaine paire
Val-de-Bride	lundi	jeudi semaine paire
Vannecourt	lundi	lundi semaine paire
Vaxy	mardi	lundi semaine paire
Vergaville	lundi	jeudi semaine impaire
Vibersviller	mercredi	mardi semaine paire
Vic-sur-Seille	mardi	jeudi semaine impaire
Villers-sur-Nied	mercredi	lundi semaine paire
Virming	mardi	mercredi semaine paire
Vittersbourg	mercredi	mardi semaine paire
Viviers	mercredi	lundi semaine impaire
Wuisse	lundi	jeudi semaine impaire
Xanrey	mardi	vendredi semaine paire
Xocourt	mercredi	lundi semaine impaire
Zarbeling	lundi	lundi semaine paire
Zommange	lundi	jeudi semaine impaire

**Mon sac ou mon bac n'a pas été collecté ?
Je déménage, j'ai une question...**

 **03 87 05 24 36**

► Centre Technique Communautaire
 ZA de Morville-lès-Vic
 Tél. : 03 87 05 24 36
 Mail. : dechets@cc-saulnois.fr